

Accord GAEMC Industry

La signature **FO** ne s'arrête pas là !!

Comme 3 autres organisations syndicales, **FO** a signé l'accord GAEMC sur la BU Industry. Cet engagement ne s'arrête pas à une simple signature !!

Pour rappel, il convient de relire notre tract du 9 Février annonçant notre signature.

Aujourd'hui, la Direction déploie ce projet et communique sur le dossier à tous les salariés des sites impactés.

Pour les signataires, ce déploiement de projet va commencer par la constitution des commissions de suivi centrales et locales.

Pour la commission de suivi Angoulême-Bourguebus, l'équipe **FO** sera composée de :

Titulaires

François TROCQUE (Bourguebus)

Marcel POUYOLLON

Suppléants

Pascal VOLLETTE

Thierry GRUET

Les représentants **FO** seront disponibles pour vous apporter informations, renseignements, soutien. Ils seront à votre écoute, veilleront au bon déroulement du processus piloté par le « Point Carrières » et la cellule « Expérience Talents » (Direction + cabinet ALTEDIA) et ils seront vos interlocuteurs vis-à-vis de la Direction locale.

FO tient à rappeler :

↪ Les départs, autant en DAMS qu'en projets personnels, restent basés sur le volontariat, Aucune pression et blocage de la hiérarchie envers les salariés que ce soit pour freiner ou inciter au départ ne peuvent être acceptés. Pour rappel, la hiérarchie n'a qu'un rôle d'information ou d'initiative de démarche.

↪ Même si le DAMS concerne prioritairement les postes menacés, il revient à la Direction de prendre en compte tous les DAMS potentiels afin de favoriser un processus de roades et ainsi ouvrir des opportunités de reclassement pour les personnes dont le poste est lui aussi menacé.

↪ Pendant toute la durée du projet, nous rappellerons que le volet conjoncturel peut évoluer favorablement pour limiter le nombre de suppressions de postes.

↪ Nous suivrons particulièrement l'évolution du dossier de l'activité SENSORS.

↪ Enfin, les signaux positifs reçus par le personnel de l'activité H2I (C&S) concernant des nouveaux projets ne nous font pas oublier que **FO** reste fermement opposé à toute diminution des effectifs dans l'électronique et au fait que certains postes soient menacés sans réel fondement stratégique.

En signant cet accord GAEMC Industry, **FO** opte pour une GAEMC structurée, basée sur le volontariat, Vos représentants **FO** seront ainsi présents en commission de suivi pour garantir l'application rigoureuse des dispositifs